

# PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction  
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 16 janvier 2018 à 19 h 00 au chalet du Club

---

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 46 faite par le Vice commodore M. André Bilodeau
2. Appels des dirigeants : par M. Patric Meilleur Secrétaire

<b>Commodore</b>	<b>Poste vacant</b>
<b>Vice commodore :</b>	André Bilodeau
<b>Secrétaire :</b>	Patrick Meilleur
<b>Trésorier :</b>	Julien de Tilly
<b>Maître de port :</b>	Benoit Goyer
<b>Directeur des communications :</b>	Martin Beauchesne
<b>Directeur de l'entretien :</b>	Bryan Petterson ( <i>Poste vacant</i> )

### MEMBRES PRÉSENTS :

André Girard  
Roch Francoeur  
Raymond Lavoie

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par M. Patrick Meilleur

1. Ouverture de la réunion;
2. Appel des dirigeants;
3. Lecture de l'ordre du jour;
4. Correction et adoption du procès-verbal du 7 novembre 2017;
5. Lecture de la correspondance;
6. Suivis des p.-v. antérieurs;

Cours de VHF  
Pilote du Saint-Laurent  
Escadrille de plaisance  
Logiciel Anémone

---

7. Rapport des Officiers;
8. Affaires nouvelles;
  - 8.1 Association des Pêcheurs de Longueuil
  - 8.2 Système d'alarme
9. Période de questions ou commentaires;
10. Prochaine réunion;
11. Levée de la réunion

#### **MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**

Un seul point est ajouté à l'ordre du jour au point Affaires nouvelles :

- 8.3 Aqueduc
- 8.4 Comité sélection futurs membres

Proposé par : M. Patrick Meilleur

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité tel que modifié

#### **4. Corrections et adoption du p.-v. 7 novembre 2017 :**

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Patrick Meilleur

Adopté à l'unanimité

#### **5. Lecture de la correspondance :**

Club de voile du lac Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield demande de réciprocité. Un envoi leur sera expédié et nous offrirons selon nos tarifs et disponibilités.

M. Michel Signori courriel demandant si le cours de VHF sera

M. Louis Lévesque instructeur du Club de Voile cherche son mat et sa voile laissé au Club.

Une autre demande de réciprocité nous est parvenue via courriel du Mimico Cruising Club de Etobicoke en Ontario. Il appert que très peu de gens se rendent de Longueuil jusqu'à cet endroit.

Consuelo Marti explique que le Club de Voile de l'Île-Perrot offre 3 nuits gratuites aux voiliers par saison.

## 6. Suivis des p.-v. antérieurs :

COURS DE VHF : M. Bilodeau indique que ce sera discuté au point concernant l'Escadrille. Consuelo suggère que dès qu'une date sera arrêtée et le prix confirmé, un envoi à tous sera fait **(À suivre)**

**Pilote du Saint-Laurent** : M. Bilodeau a pu discuter avec le Capitaine de cette organisation et ils demandent d'avoir des places de stationnements sur notre site pendant les réparations du tunnel Louis-Hippolyte et de certains ponts et ce moyennant rétribution journalière pour chaque auto. Ils vont demander une demande de permis de traçage de trajet **(À suivre)**

**Escadrille de plaisance** : M. Dominique D'Avignon offrent des cours de navigation et cartes de compétence et de VHF. S'ils peuvent venir donner le cours de VHF au Club ce sera moins dispendieux. M. Bilodeau attend toujours le courriel de M. D'Avignon. **(À suivre)**

**Logiciel Anémone** : M. Julien de Tilly est à élaborer avec Excel une façon de pouvoir facturer sans l'aide du logiciel Anémone. Jusqu'à maintenant cela semble correct et le Club pourra donc se passer éventuellement du logiciel Anémone qui chaque année coûte près de 1 500 \$ par an au Club et les mises à jour fournies n'apporte rien de plus au Club. À partir de l'ancienne Master Liste mise à jour, les données seront mises à jour régulièrement et sera expédiée aux dirigeants. **(À suivre)**

## 7. Rapport des Officiers :

### Directeur de l'entretien : (POSTE VACANT)

#### Directeur des communications M. Martin Beauchesne *(Rapport verbal)*

M. Beauchesne informe que le Souper annuel des membres aura lieu le samedi 3 mars 18 h 00, que la prochaine assemblée générale annuelle se tiendra le dimanche 18 mars à 13 h 00. Consuelo verra à expédier le menu aux membres.

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

#### Maître de port M. Benoit Goyer

M. Goyer n'a pas de rapport.

**Secrétaire M. Patrick Meilleur** (Pas de rapport)

M. Meilleur de concert avec M. François Bergeron verront à trouver les possibilités de réciprocités possibles avec d'autres Club en aval du fleuve. Il va de soi que nous offrirons idem à ce qui nous sera offert et c'est donc à suivre.

Il va falloir faire imprimer des cartes de membres à cet effet.

Proposé par : M. Patrick Meilleur

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

**Trésorier M. Julien de Tilly**

En caisse en date du jour : 74.300.00 \$

Fonds de remplacement : 134 000.00 \$

Fonds de contingence : 3 900.00 \$

Compte à payer : 1 500.00 \$

M. de Tilly a expliqué qu'il a fait les démarches avec la firme comptable. Pour cette année le coût sera de 2 700.00 \$. Il mentionne qu'il fera lui-même les rapports d'impôt du Club pour éviter de défrayer 300.00 \$ comme l'an dernier auprès de la firme comptable.

Il souligne que le ménage des cartes magnétiques a pu faire dégager 5 700.00 \$ de passif. Ce montant apparaîtra à titre de revenu exceptionnel aux états financiers. Il suggère que ce montant soit voté lors de l'A.G.A. pour le développement de l'École de Voile.

Il indique qu'il y a 1 500.00 \$ de compte à payer dont celui de M. Lajoie qui est malade. Il y a aussi quelques factures non réglées soit environ 600.00 \$. Dans un second temps mettre en collection ces factures coûterait au Club plus que le montant qui nous est dû en frais de collections.

**Résolution 2018-01-16 no.20**

Il est proposé de renouveler le mandat de la firme A.P.S.V. et ce pour la production des États financiers et le Bilan de l'année 2017 et ce au montant de 2 700.00 \$

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Patrick Meilleur

Adopté à l'unanimité

## Vice commodore M. André Bilodeau (Rapport verbal)

M. Bilodeau souligne qu'il a avec la participation de Leroy délimité les espaces à déneiger avec des bornes. Lors de la première tempête, il a dû téléphoner à la compagnie de déneigement. Celui venu n'avait pas fait le même type de déneigement donc quelques coups de pelles.

Il explique le fait que cette année il faudrait songer à faire la réfection du plancher de la grande salle soit vernir, le fait est que c'est rendu difficile d'en faire l'entretien. Il y aurait aussi à arranger le parquet et autres petites améliorations pour la Capitainerie.

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

## Commodore Poste vacant

### Affaires nouvelles :

#### **8.1 Association des Pêcheurs de Longueuil.**

Cette association viendra tenir son tournoi de pêche à nouveau cette année au Club et sera présente dans la salle 6 h 00 à 16 h 00 soit samedi le 27 janvier. M. Raymond Lavoie suggère qu'une activité du genre pourrait se tenir pour les jeunes.

#### **8.2 Système d'alarme ADT.**

Il y'a certains problèmes avec les codes et les alarmes. Certains noms ne sont pas nécessairement associés aux bons codes et plusieurs codes servent à plusieurs dirigeants. Consuelo a pris contact avec la firme et il lui fut confirmé ce qui précède. Nous repartirons donc avec de nouveaux codes et feront enlever les noms des 2 responsables en cas d'alarme vu qu'ils ne sont plus sur le Comité de direction. Benoit et Consuelo verront à assurer le suivi pour la mise à jour. Au besoin un technicien pourrait venir expliquer le fonctionnement. **(À suivre)**

#### **8.3 Aqueduc**

M. Goyer souligne qu'il faudrait aller à la réunion du Conseil de Ville pour expliquer notre situation concernant l'eau.

M. Bilodeau préconise le fait d'inviter au Club le Responsable des travaux publics et de pouvoir lui parler. Il faut être prudent vu le renouvellement du bail à venir et agir de la bonne façon.

M. Benoit dit qu'il a pu discuter avec des personnes à la ville et c'est du *niasage*. Il s'est fait dire d'aller plus haut.

M. Julien de Tilly dit qu'il faudrait obtenir un rapport écrit de la Ville peut nous offrir comme options.

M. Roch Francoeur abonde dans le sens de M. Goyer, cela fait deux ans que nous avons le même problème. Il souligne que c'est la Ville au Conseil municipal qui vote les budgets. C'est une question d'approche sans être drastique.

**9. Période de questions et commentaires :**

**10. Prochaine réunion**

La prochaine réunion est fixée au 6 mars à 19 h 00

**11. Levée de la réunion**

Levée de la réunion est faite à 20 h 44 par le Vice commodore

---

André Bilodeau, Vice commodore  
& Commodore par intérim

---

Secrétaire Patrick Meilleur